

LA SEIGNEURIE DU LAC TEMISCOUATA

Autrefois désignée sous le nom de "Madawaska", cette immense étendue de terrain appartient d'abord aux héritiers Languedoc. Aujourd'hui, elle est la propriété de deux spéculateurs américains: Thomas et Murchie.

En bons (ou mauvais) Yankees, ils refusent de concéder des lots aux colons, bien que le terrain soit en général des mieux adaptés à la culture du sol. Il y a actuellement quatre paroisses localisées dans ce domaine, et il y aurait place pour six autres.

Sur la rive ouest, il a été fait d'assez nombreuses concessions, notamment à Notre-Dame, dont les cadres sont à peu près remplis. Mais l'essor de Saint-Mathias et de Sainte-Rose est complètement paralysé par l'omnipotence des "seigneurs" yankees.

Sur la rive est, il n'y eut longtemps que l'habitation solitaire de Lévite Thibault, à l'embouchure de la rivière Touladi. Aujourd'hui, il y a une vingtaine de familles en face de Notre-Dame. Tout le reste est en *réserve*.

Quand ces messieurs daignent faire la concession d'un lot, ils le vendent de \$100 à \$150 et se réservent le bois.

SAINT-LOUIS-DE-HA!-HA! (1)

La paroisse de Saint-Louis-de-Ha!-Ha! comté de Témiscouata, étend son territoire de cinquante milles carrés, partie dans la Seigneurie de Témiscouata, partie dans le canton Cabano. Elle est à trente-six milles de Fraserville, et reliée à celle-ci par le chemin de fer Témiscouata.

(1) Notes de M. l'abbé Elz.-J. Roy curé de Saint-Louis.